Document d'informations clés (DIC) Spécifique

VITISLIFE
inspired wealth insurance

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le fonds interne collectif « Centurion Diversified Investment Strategy ». Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce fonds et quels risques, coûts, gains et les pertes potentielles y sont associés, et de vous aider à le comparer avec d'autres fonds internes collectifs.

Produit

Dénomination :	**Fonds interne collectif – Centurion Diversified Investment Strategy**
Initiateur du produit :	Vitis Life S.A. www.vitislife.com T. +32 2 246 27 71
Autorité de contrôle :	Commissariat aux Assurances (CAA) Grand-Duché du Luxembourg
Date de production du DIC :	17-12-2020

AVERTISSEMENT : Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type

Ce produit est un fonds de placement interne collectif qui répond à la définition suivante : un fonds interne ouvert à une multitude de souscripteurs (type D), à savoir un ensemble d'actifs cantonné de Vitis Life S.A. ouvert à une multitude d'investisseurs. Les unités de ce fonds de placement ne peuvent être achetées qu'au travers d'un contrat souscrit auprès de Vitis Life S.A..

Objectifs

Les actifs du fonds interne collectif sont investis de manière équilibrée d'une part dans des actions et/ou dans d'autres instruments financiers spéculatifs, tels que des investissements alternatifs et/ou immobiliers et/ou titres assimilés ainsi que d'autre part en obligations et instruments monétaires, et ce que ce soit au travers de fonds d'investissement (OPCVM) ou en lignes directes. Selon les conditions de marché, la répartition entre ces catégories d'actifs peut être amenée à évoluer. Afin de respecter cet objectif, le gestionnaire financier est mandaté en vue de gérer discrétionnairement les actifs du fonds interne collectif mais dans les limites de la politique d'investissement (répartition entre les classes d'actifs éligibles, répartition entre devises, possibilité d'investir dans des fonds alternatifs et/ou immobiliers, , ...). La période de détention recommandée pour ce fonds interne collectif est de minimum 7 ans.

Investisseurs de détail visés

Ce fonds interne collectif est destiné aux investisseurs souhaitant obtenir un rendement modéré, acceptant un niveau de risque moyen et capable de supporter des dépréciations pouvant se traduire par une perte modérée du capital. Compte tenu des risques modérés inhérents à ce fonds interne collectif celui-ci s'adresse aux investisseurs disposant d'un horizon d'investissement de minimum 7 ans, ayant une connaissance et une expérience d'investissement au sein des produits d'investissement packagés de détail et fondés sur l'assurance, des marchés financiers ainsi que de chacune des classes d'actifs éligibles pour ce fonds interne collectif. Les investisseurs souhaitant investir dans un tel fonds interne collectif doivent pouvoir en comprendre toutes les caractéristiques et être capable d'en suivre les évolutions tout au long de la durée de leur investissement. Ce fonds interne collectif est accessible aux investisseurs qui investissent un minimum de 1.000.000 EUR dans l'ensemble de leurs contrats auprès de Vitis Life. Ils doivent posséder une fortune en valeurs mobilières supérieure ou égale à 2.500.000 EUR.

mutuelles associées Monceau Assurances

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

L'indicateur synthétique de risque (SRI) part de l'hypothèse que le contrat d'assurance de l'investisseur reste investi au sein de ce fonds interne collectif au minimum 8 ans. Le risque réel peut être très différent si l'investisseur opte pour une sortie anticipée de ce fonds interne collectif et il pourrait obtenir moins en retour.

L'indicateur de risque synthétique permet d'apprécier le niveau de risque de ce fonds interne collectif par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce fonds interne collectif enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés financiers ou d'une impossibilité de la compagnie d'assurance de payer l'investisseur. Vitis Life a classé ce fonds interne collectif dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit les pertes potentielles liées aux futurs résultats pourraient se situer à un niveau entre faible et moyen. Ce fonds interne collectif ne prévoyant pas de protection contre les aléas des marchés financiers, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie du capital investi au sein de ce fonds. Il est en outre précisé que si les actifs sous-jacents au fonds interne collectif peuvent être investis dans des devises autres que l'EURO, l'investisseur est exposé à un risque de change qui n'est pas pris en compte dans l'indicateur de risque synthétique. De même, si le fonds interne collectif est investi au sein d'actifs à liquidité réduite, les transactions sur ces actifs sont susceptibles de se faire sur une période pouvant être potentiellement longue. Le risque de pertes financières qui en résulterait est entièrement à la charge de l'investisseur. Ce fonds interne collectif ne comporte pas de garantie contre le risque de crédit. Si Vitis Life n'est pas en mesure de verser les sommes dues, l'investisseur pourrait perdre l'intégralité de son investissement (voir la section « Que se passe-t-il si Vitis Life n'est pas en mesure d'effectuer les versements ? » dans le document d'informations clés du contrat d'assurance).

Si la demande d'un retrait du fonds interne collectif supérieur à 20.000.000 EUR a pour conséquence qu'au terme de ce retrait, les encours du fonds interne collectif seront inférieurs à 5.000.000 EUR, Vitis Life se réserve le droit de suspendre ce retrait ainsi que le cas échéant la VNI (Valeur Nette Inventaire) du fonds interne collectif. Dans cette hypothèse, ce retrait ainsi que la VNI pourraient être suspendus par Vitis Life pendant maximum 3 mois calendriers afin de garantir que le gestionnaire financier peut réaliser les actifs sous-jacents au fonds interne collectif à des prix normaux et sans porter de préjudice grave aux intérêts des preneurs d'assurance / des bénéficiaires ainsi que pour s'assurer que le total des coûts et frais du fonds interne collectif n'excèderont pas 2,05%.

Scénario de performance

Les scénarios de performance ont été élaborés en conformité avec les exigences de la réglementation en vigueur. Ils ne constituent toutefois pas un engagement de Vitis Life et ne peuvent préjuger des performances réelles du produit.

Investissement de 10.000 EUR Scénarios en cas de survie		**1 an**	**4 ans**	**8 ans**
Scénario de tension	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	3.174 EUR à 3.235 EUR	6.894 EUR à 7.506 EUR	5.944 EUR à 6.628 EUR
	Rendement annuel moyen	- 67,65 %	- 6,92 %	- 5,01 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	8.874 EUR à 9.043 EUR	7.647 EUR à 8.297 EUR	6.586 EUR à 7.816 EUR
	Rendement annuel moyen	- 9,57 %	- 4,56 %	- 3,03 %
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	9.917 EUR à 10.107 EUR	10.142 EUR à 10.332 EUR	10.451 EUR à 10.640 EUR
	Rendement annuel moyen	1,07 %	0,82 %	0,78 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts.	10.965 EUR à 11.175 EUR	11.880 EUR à 12.729 EUR	12.609 EUR à 14.331 EUR
	Rendement annuel moyen	11,75 %	6,22 %	4,60 %

Ce tableau met en évidence les capitaux que l'investisseur pourrait obtenir sur une période de détention recommandée de minimum 8 ans, en fonction des différents scénarios, en supposant un investissement de 10.000 EUR. Les différents scénarios montrent comment cet investissement pourrait se comporter. L'investisseur peut les comparer avec les scenarios d'autres fonds internes collectifs. Les scénarios de performance ont été élaborés en conformité avec les exigences de la réglementation en vigueur. Ils ne constituent pas un engagement de Vitis Life et ne peuvent préjuger des performances réelles du fonds interne collectif. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Les capitaux que l'investisseur obtiendra, dépendront de l'évolution des marchés financiers et de la durée pendant laquelle le contrat d'assurance sera investi au sein du fonds interne collectif. Le scénario de tensions montre ce que l'investisseur pourrait obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où la compagnie d'assurance ne pourrait pas payer l'investisseur. Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du fonds interne collectif mais pas nécessairement tous les frais dus à la personne qui distribue le contrat d'assurance permettant d'investir au sein de ce fonds interne collectif ou qui fournit des conseils à son sujet. Ces chiffres ne tiennent pas compte de la situation fiscale personnelle de l'investisseur laquelle peut également influer sur les montants reçus.

Que va me coûter cet investissement ?

Coûts au fil du temps

La réduction du rendement montre l'incidence des coûts totaux que l'investisseur paie sur le rendement qu'il pourrait obtenir de son investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires.

Les montants indiqués ici sont les coûts totaux du fonds interne collectif pour trois périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles du fonds interne collectif. Les chiffres présentés supposent que l'investisseur investisse 10.000 EUR. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Investissement de 10.000 EUR Scénarios	Sortie après 1 an	Sortie après 4 ans	Sortie après 8 ans
Coûts totaux	189 EUR	744 EUR	1.454 EUR
Incidence sur le rendement (réduction du rendement) par an	1,87 %	1,87 %	1,88 %

Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique :

+ l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que l'investisseur pourrait obtenir de son investissement à la fin de la période d'investissement recommandée du fonds interne collectif ;
+ la signification des différentes catégories de coûts

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement annuel du fonds interne collectif :

Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	Néant	L'incidence du minimum et du maximum des frais d'entrée du fonds interne collectif.
	Coûts de sortie	Néant	L'incidence du minimum et du maximum des frais de sortie du fonds interné collectif.
Coûts récurrents	Coûts de transaction du portefeuille	Néant	L'incidence du minimum et du maximum des frais de transactions encourus lors des achats et des ventes des actifs composant le fonds interne collectif.
	Autres coûts récurrents	1,875 %	L'incidence des frais annuels prélevés au sein du fonds interne collectif pour gérer les actifs sous-jacents tels que les commissions de gestion, les droits de garde, les frais de distribution, les frais d'administration du fonds...
Coûts accessoires	Commission de surperformance	Néant	L'incidence des commissions liées aux surperformances lorsque la performance de l'investissement est supérieure à un pourcentage donné.
	Coûts spécifiques	Néant	

Ce fonds interne collectif est assujetti aux autres frais suivants : frais de calcul de la VNI/an (5.000 EUR HTVA ainsi que, le cas échéant, 8 EUR par transaction dans l'hypothèse où l'information nécessaire ne serait par transmise par swift au calculateur de la VNI), frais de banque dépositaire : 100 EUR par ordre en plus du ALL IN fee de 0,125% (HTVA) intégré dans les autres coûts récurrents.

Autres informations utiles

Ce fonds interne collectif est disponible au sein des contrats d'assurance commercialisés par Vitis Life S.A. Ce document doit en conséquence être lu avec le document d'informations clés (DIC) du contrat d'assurance autorisant un investissement au sein de ce fonds interne collectif, document devant être remis à l'investisseur au sens de la réglementation.